



LE TRAIT D'UNION

2009

De

Saint-Piat et ses Hameaux



N° 65 - janvier 2009

Bulletin Communal d'Informations

Les comptes-rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie

Le mot du maire...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2008 a vu se dérouler le nécessaire moment démocratique, le rendez-vous citoyen que sont les élections municipales.

Vous avez choisi de faire confiance à notre équipe, j'ai pleinement conscience de la responsabilité qui est la nôtre.

Nous nous attacherons à continuer d'être digne de votre confiance.

Que 2009 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles ainsi que vos proches.

Avec l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux que nous organisons

**le vendredi 16 janvier 2009 à 19 heures
à la salle des fêtes de Saint-Piat**

Michèle Martin



Samedi 3 janvier - Arbre de Noël des enfants de moins de 3 ans



ILS SE RENCONTRENT ... CHAQUE ANNEE

RETROSPECTIVE



Saint-Piat, 1^{er} juin 2008, Allée des gâtines



Autour d'un buffet préparé par les habitants



Grâce à Thérèse, Sculpteur, certaines ou ...



..certains se découvrent une âme d'artiste !!



Merci à Daniëlle et Michel NAVARRO...

Grogneul, 31 août 2008, Nous nous sommes retrouvés autour de notre traditionnel repas. Cette année fut particulière nous rendîmes hommage à Giséle Brisson, peintre, qui nous a quitté en octobre 2006.

Nous avons collecté auprès des habitants du hameau quelques unes de ses toiles, que nous avons exposées ce jour là...



93 personnes ont répondu à l'invitation. Le Comité de gestion de Grogneul remercient tous ceux et celles qui donnent de leur temps pour cette journée de convivialité.



Changé, 20 septembre 2008 pique-nique que l'on partage avec son voisin... cette journée se termine généralement par une pétanque ou une partie de palet vendéen.

..... >



N'hésitez pas à les copier !...

RETROSPECTIVE

Samedi 8 novembre 2008

Repas de nos Aînés

QUE C'EST-IL PASSE CE JOUR LA ...

Mardi 11 novembre 2008



Message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (U.F.A.C)

Aujourd'hui, 90 ans après la signature de l'Armistice à Rethondes, le 11 novembre 1918, nous commémorons la fin de la Guerre 14/18, communément appelé "La Grande Guerre".

Or, une guerre n'est jamais grande, car une guerre porte toujours en elle les germes de la haine et de la division, et cette guerre-là est née aussi d'une volonté de revanche.

- Division entre Français et Allemands.
- Division entre alliés des uns et alliés des autres.
- Division entre les Etats, les pays, les populations.

Rien ne fut grand. Tout fut lourd, très lourd: le bilan des morts, celui des blessés, des mutilés, celui des dévastations, des incendies, des pillages... et celui, toujours actuel, des bombes enfouies dans le sol et qui continuent à réapparaître et frapper plus de 90 ans après...

Des voix s'étaient élevées et s'élevaient internationalement pour la Paix, mais très rapidement, elles furent étouffées et, par le jeu des alliances, le conflit et les zones de combat s'étendirent.

Ce fut La "Première Guerre Mondiale", une guerre totale où les combattants des armées de Terre, de l'Air, de Mer et ceux des troupes coloniales des grandes puissances de l'époque, subirent de plein fouet la "guerre du fer et des tranchées" que l'on croyait être la "der des ders"...

De tous les noms donnés à ce conflit du début du 20^{ème} siècle ne résonnent plus aujourd'hui que des cris, des plaintes, de l'indignation et de l'indicible souffrance qui furent exprimés en leur temps sous le déluge de feu et de fer, sous le fracas des canons et des mitrailleuses...

Nous rendons hommage à nos "Poilus" dont le dernier survivant s'est éteint à plus de cent ans en mars dernier, et à tous les morts de cette terrible guerre.

En transmettant leur message, nous entendons être leur écho et leur relais auprès des jeunes générations que nous invitons à agir pour devenir citoyens d'un monde "sans haine, ni guerre"

Vive la Paix !





Les pommes ont été ramassées le 18 octobre dernier, une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous pour le gros du travail. Cette année la récolte était abondante, environ 130 sacs de pommes. Le dimanche 7 décembre nous nous sommes retrouvés autour du pressoir pour le premier pressage. Nous avons pu déguster le jus de pommes accompagné de quelques crêpes. Merci à tous et que perdure les traditions.

Le comité de gestion de Grogneul



La Fête du Cidre



Téléphonie mobile ... les antennes nous donnent des frissons.



Le dossier est brûlant. Début octobre le TGI de Nanterre a condamné BOUYGUES à retirer une antenne à Tassin-la-Demi Lune (Rhône) pour risque potentiel sur la santé.

Selon les associations « des voix de scientifiques de plus en plus nombreuses soulignent que la téléphonie mobile risque de devenir un problème de santé publique grave ».

Par un décret de 2002, la réglementation française définit un seuil maximum de 61 volts par mètre (V/M) pour la puissance de l'antenne.



La ville de Paris a établie une charte avec les opérateurs et obtenue un seuil de 4,62 V/M, norme proche de la Suisse (4 V/M), de l'Italie (6 V/M), du Luxembourg (3 V/M)... ***Pourquoi cette disproportion ?...***

A Saint-Piat, nous avons 4 antennes qui diffusent sur le village. Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat à l'écologie plaide pour la neutralisation des antennes. En 2005, alors Député, elle avait consigné une proposition de Loi préconisant leur interdiction à moins de 300 mètres d'une habitation.

Eric Besson, Secrétaire d'Etat à l'économie, a reçu le 17 octobre 2008 les représentants des ministères de la santé, de l'aménagement du territoire, de l'économie, de l'association des maires de France et des 4 opérateurs pour trouver un compromis... cette réunion a été suivie d'une autre le 21 novembre 2008.

L'enjeu est de taille : « ***Comment développer la téléphonie mobile tout en garantissant la santé des citoyens ?*** »

Source de référence : article paru dans le journal 20minutes le 17 octobre 2008

A Saint-Piat, nous ne restons pas inactifs nous avons demandé aux opérateurs un rendez-vous. Nous souhaitons dans un 1^{er} temps, regrouper les antennes. A suivre ...

Cantine Scolaire... Coup de Feu !...

La cantine est gérée par le Syndicat Intercommunale de Changé d'une manière indépendante du centre de Changé qui regroupe 12 communes.

La cantine sert uniquement des repas aux enfants du Syndicat du Regroupement Pédagogique Intercommunale (RPI), soit 4 communes : Chartainvilliers, Soulaire, Mévoisins, Saint-Piat.

Il a été servi sur l'année 16 576 repas dont 5 912 repas pour les enfants de Saint-Piat.

La cantine sert des repas à 56 enfants de Saint-Piat, 20 de Soulaire, 46 de Chartainvilliers et 35 de Mévoisins.

Il est demandé 2,30 € pour 1 repas et 2,80 € pour les frais de garderie et les frais généraux, soit au total 5,10 € demandés aux parents.

La cantine/garderie doit donc équilibrer ses comptes entre les recettes qui proviennent des familles et les dépenses liées à son activité.

Or dernièrement le Syndicat nous a instruit que ses dépenses ont été supérieures de 20 677 € pour l'année 2008 et par voie de conséquence 8 155 € à la charge de Saint-Piat, ce qui représente un surcoût de 1,40 € par repas/garderie.

Le conseil municipal a décidé à titre exceptionnel de régler cette somme pour que la cantine ne cesse pas son activité.

Le constat est que le prix réel d'un repas + garderie n'est pas de 5,10 € mais serait de 6,50 €

Les causes de ce différentiel sont multiples :

Exemples :

- 14 000 € d'impayés par des familles.
- Arrêts maladie : oblige à prendre un nouvel employé
- Prévisions budgétaires sous estimées.

Et ne peuvent mettre en cause la nouvelle équipe dirigeante. Le conseil a demandé au Syndicat de faire des propositions pour que la cantine soit viable et que son budget 2009 soit équilibré.

A suivre...

Ecole :

Service Minimum d'Accueil

Vous n'êtes pas sans ignorer que selon les nouvelles directives du Ministère de l'Éducation Nationale, le Maire a l'obligation d'organiser le SMA (Service Minimum d'Accueil), en cas de grève ou l'absence imprévisible d'un enseignant.

Faute de quoi il peut se voir infliger une amende.

48 heures avant la grève l'Académie l'informe sur le nombre d'enseignants s'étant déclaré « gréviste ».

Il lui faut alors mettre en place une structure d'accueil pour les 300 enfants répartis sur Chartainvilliers et Saint-Piat.

Les problèmes que cela engendre :

- N'importe qu'elle personne peut assurer la garderie...
- Le nombre d'enfants n'est pas défini par encadrant...
- La responsabilité de l'Etat se substitue à celle du Maire (aucune référence antérieure)

Nous appliquons cette directive à Saint-Piat. Toutefois nous sommes très réservés sur les moyens humains requis pour que cet accueil se fasse en toute sécurité.

Michèle Martin

Renaissance du Comité des Fêtes



Le comité des fêtes de Saint-Piat s'est reconstitué le 28 novembre 2008 lors de son assemblée générale. Le secrétariat sera assuré par Amélie De Sousa, la trésorerie par Patricia Léonardon et la présidence par Philippe Leclerc.

Nous avons décidé de reconduire pour 2009, « les Floralties » le 26 avril et l'exposition « mon voisin est un artiste » en automne.

Nous vous réservons quelques surprises au cours de l'année...

Afin de compléter l'équipe d'animation, j'invite les jeunes de Saint-Piat ou toute autre personne intéressée à me contacter au : 02.37.32.40.61.

Le Président, Philippe LECLERC

Quoi d'autre !



*Domaine de Changé,
Réouverture de la pêche, début de l'année
M Christian Meriguet*

réunion Jeunes-Parents-Elus qui a eu lieu le 16 novembre 2008

Un grand merci aux parents, élus, qui se sont déplacés mais surtout aux jeunes. Vous étiez un peu moins de 20 lycéens, et 12 collégiens. Vous avez exprimé le souhait de pouvoir vous retrouver dans un lieu bien à vous ... Les élus en particulier en ont pris bonne note. L'idée de l'Arsenal de St-Piat tient toujours, mais il nécessite des démarches et des travaux afin de mettre aux normes de sécurité ce bâtiment.

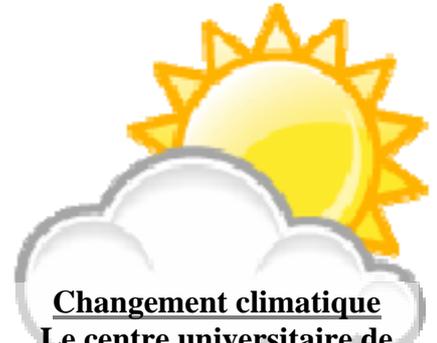
Les parents rappellent que si cette aventure voit le jour, il faudra toutefois qu'un règlement soit établi afin qu'aucun débordement n'ait lieu et pénalise l'ensemble des jeunes.

A titre expérimental le dimanche 21 décembre après-midi il a été mis à la disposition de nos jeunes la salle des fêtes de Saint-Piat, où y était disposé des tables de ping-pong... et certains jeunes avaient apporté des jeux, et de quoi écouter de la musique... l'expérience semble avoir été réussie et sera renouvelée.

Nous informerons par voie d'affichage ou SMS de la prochaine rencontre.

Geneviève Chartier

Appel : si vous avez en votre possession des flippers, baby foot ou jeux que vous ne souhaitez plus... plutôt que de vous en débarrasser... merci de bien vouloir contacter la mairie 02.37.32.30.20.



Changement climatique
Le centre universitaire de Chartres (21 rue de Loigny la bataille) organise une conférence sur le changement climatique.
Mardi 3 février 2009 à 20h30.

Par Jean Yves Choplin de Météo france

A vos cachettes !...

Il reste encore 12 millions de billets de 100F en circulation. Vous avez jusqu'au 31 janvier pour les rapporter à la banque de France contre des €uros.



Naissance d'un écrivain

Virginie BOUTIN, est l'auteur d'un ouvrage de philosophie. La pertinence de cet essai est de restituer la pensée au sein de la théorie de l'évolution et questionner la manière dont nous nous inventons à la vie.

Petite Scenologie de la Pensée
ED. l'Harmattan 12,50€

Virginie dédicacera son livre lors de l'expo « mon voisin est un artiste »

<http://experiences-hybrides.over-blog.com>



Tél. 02.820.200.000

Les parents auront une aide et des conseils pour que leurs enfants se servent sans danger d'Internet et évitent les pièges... vous pouvez même être aidés par psychologue.



David, notre jardinier horticulteur, travaille pour la commune de Saint-Piat.

Il a la gentillesse de se mettre à votre disposition pour vous donner des conseils sur vos plantations ou l'entretien de votre jardin.

A chaque parution, il vous donnera « ses petites astuces »



BELLE REUSSITE DU MARCHÉ DE NOËL

Le 30 novembre dernier, la 7^{ème} édition de notre marché de Noël fut un succès, comme d'habitude... Un peu plus même. Du fait du temps maussade, la catéchèse de St-Piat a installé son marché dans la salle de réunions près de l'église.

Une jolie atmosphère de Noël régnait avec une multitude d'objets fabriqués en partie par les enfants du catéchisme... qui se sont mobilisés pour l'association « Aide au Tiers Monde »

A l'extérieur un stand de crêpes et d'acras attendait les gourmands. L'argent récolté ira aux enfants d'un des pays les plus pauvres au monde Haiti...

Merci à tous... Nous comptons sur vous l'année prochaine.

L'équipe du marché de Noël

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone,
un gaz invisible,
inodore, toxique et mortel.



Chaque année, on recense en France 6000 intoxications et 300 décès dus au monoxyde de carbone, un gaz inodore, invisible mais mortel.

Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie: bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole), charbon, essence...

et d'une mauvaise aération ou évacuation des fumées.

**N'OBTUREZ PAS LES
AERATIONS DE VOTRE MAISON**

Nous roulons trop vite !!!!

50

Moins de 15 % des conducteurs respectent les 50 km/h rue des Martels et moins de 10 % rue au Chard. 60 % environ roulent au dessus de 70 km/h et certains de 90 km/h à plus de 120 km/h (étude du conseil général du 1 et 7 oct. 2008).

**45
Changé**

CES DECHETS SONT NON RECYCLABLES



Ampoule



Assiette

Pot de fleurs
En verre ou en
terre



Livre



Papier journal sali



Bouteille
d'huile



Barquette alu, beurre, desserts, margarine



Film plastique



Bidon d'huile
moteur



Papier Alu.



Paquet de cigarettes



Calage en
polystyrène



Pot de fleurs plastic



Sac plastique



Pot de yaourt



Tube de dentifrice



Boîte plastique
(croissants, gâteaux,
pains au chocolat)

**TOUS CES OBJETS SONT A METTRE DANS VOTRE
POUBELLE TRADITIONNELLE (Ordures Ménagères)**



Collecte des ordures ménagères le jeudi de chaque semaine (sortir votre poubelle ou votre sac la veille), un jour férié en semaine reporte la collecte au vendredi.

Cela à son importance !!!

La Communauté de Communes perçoit la taxe professionnelle versée par les commerçants, artisans et industriels.

Cette taxe est son unique ressource et lui permet d'envisager des programmes (ex : compétence enfance et jeunesse) destinés à toute la population.

La moralité : « plus vous faites travailler les professionnels de la Communauté de Communes ... plus cela impacte les possibilités offertes par la Com-Com.

Exemple : création d'une crèche communautaire dans le sud du territoire qui sera implantée à Mesvoisins.

Eclairage Public :

Merci de prévenir la Mairie en cas de panne d'un réverbère.

LA POSTE

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi
9 h 00 – 12 h 00 et 15 h – 17 h 30

Mardi
9 h 00 – 12 h 00 et 15 h – 18 h

Samedi
9 h 00 – 12 h 00

Dernière levée : 16 h 00
Samedi : 11 h 30

Les habitants de St-Piat ont la parole ...

« A juste titre un habitant nous fait remarquer que lors des commémorations le drapeau européen est absent. »

« Que devient la briqueterie Lambert ? Elle a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques ... Elle menace de devenir une ruine, que fait-on ? »

« Prix Pritzker :

Lorsque vous regardez le musée des arts premiers, le pont de Millau, le projet de la fondation Wilton au jardin d'acclimatation, il y a un point commun : ces œuvres témoignent d'un talent ... A moindre échelle ne serait-il pas possible d'organiser un concours d'architecture pour la maison médicale pour que St-Piat respire la modernité ? »

« La commune de Courcouronnes vient d'être récompensée par la Sécurité Routière (une première en France)... Elle a installée un feu tricolore avec radar.

Si l'automobiliste respecte la vitesse réglementaire le feu passe au vert, si non il devient rouge. Cette installation coût moins chère que des aménagements en dur et donne des résultats surprenants. »

« Pourriez-vous agir pour que le garde champêtre face respecter l'usage des trottoirs pour les piétons et les poussettes »



ETAT CIVIL 2008

05 Mai : *Déyan Per André Aymard*
20 Mai : *Emeline Michelle Martine Brehon*
29 Mai : *Elina Dominique Stéphanie Jacqueline Fouassier*
04 Juin : *Sidonie Marie Adam*
06 Juin : *Charlie Aramis Jean-Claude Mifsud*
02 Juillet : *Charlotte Constance Louise Foulon-Binet*
04 Août : *Thibaut Michel Robert Fernandez*
06 Octobre : *Laureen Pommier*
02 Décembre : *Lysa Françoise Monique Le Gros*
02 Décembre : *Amaury Sidoroff*
03 Décembre : *Tom John Johan Moreau*

28 Juin : *Nadine Véronique Lorent*
Gilles Raymond Gaudin
25 Juillet : *Natalia Alexandrine Mihajlov*
Benoît Tonnellier
02 Août : *Pascale Jocelyne Farrugia*
Philippe Marcel Pierre Zerbib
09 Août : *Elisabeth Dubos*
Erwan Maurice Emile Louis Roth
10 Octobre : *Marion Emmanuelle Sylvie De Masi*
Sébastien Fray

11 Janvier : *Yvonne Aimée Beaubois née Havy*
16 Février : *Philippe Georges Albert Bervas*
25 Mars : *Raymonde Solange Eugénie Bertrand née Guignon*
22 Avril : *Eliane Eugénie Cécilia Tournay née Thomas*
11 Juin : *Jean Joseph Marie Gourio*
01 Juillet : *Cynthia Lee Goffre née Kutner*
05 Juillet : *René Raymond Marcel Ribault*
20 Juillet : *Daniel Thiriel*
05 Octobre : *Georges Constant Jules Marcel Prevost*
28 Octobre : *Alexis Joseph Edouard Marie Lefevvre*
07 Novembre : *Georges Maurice Valon*
13 Novembre : *Marie-Claire Renée Jeanne Guyoton née Gobin*